



Randonneurs de la Vallée de l'Echelle
Le bourg 16 410 BOUEX
Tél : 05.45.67.83.37
courriel : rando.vallee.echelle@free.fr
www.randonneurs-vallee-echelle.fr
Siret : 43434156600017-APE : 9312Z



Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la
Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS
N°IM 075 100 382

NOTICE D'INFORMATIONS

Séjour en PUISAYE du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018 Une histoire d'eau...



La sortie est ouverte aux adhérents des Randonneurs de la Vallée de l'Echelle inscrits aux activités de randonnée pédestre et/ou marche nordique, titulaires de la licence FFR 2017-2018 avec assurance RC.

Nombre de participants : 30 à 33 Déplacements : Autocar Sté Debeau

Danièle Maquignon vous invite à un séjour en Puisaye, hors des sentiers battus, au cœur d'un triangle Montargis-Bourges-Auxerre, traversé par la Loire.

Ce séjour vous permettra de découvrir le Pont-Canal de Briare, prouesse technique et architecturale unique en son genre, le très imposant château de Saint Fargeau, et sa charpente remarquable, le château médiéval de Guédelon, en construction depuis... 1997 !! mais avec les procédés techniques du Moyen-âge.

Chaque jour, une randonnée vous fera bien sûr découvrir la beauté des paysages tranquilles et harmonieux de cette belle région.

Programme du séjour

Jeudi 10 mai => Briare et son canal

Départ à 6 heures en bus du parking de la salle des fêtes de Bouëx (l'heure de départ pourra être modifiée suivant conseils des Ets Debeau).

Arrivée vers 12h00 à Beaulieu sur Loire pour un pique-nique champêtre, et acheminement en autocar vers Briare, à quelques kilomètres, pour une randonnée de 10 km environ sur les bords de la Loire après traversée du fleuve en empruntant le célèbre canal (dénivelé faible). Découverte rapide de la petite cité de Briare, et notre autocar nous conduira ensuite vers notre hébergement, à Rogny les 7 écluses.

Installation et dîner sur place.

Vendredi 11 mai => Randonnée autour du lac du Bourdon et visite du château de Guédelon

Départ à 8h30 vers le lac du Bourdon. Randonnée autour du lac (environ 12 km), et pique-nique en bord de lac.

Après-midi : Visite guidée du château de Guédelon et du village artisanal où sont conçus et fabriqués les matériaux de construction de cette bâtisse étonnante.

Retour à Rogny en soirée, et dîner à l'hôtel.

Samedi 12 mai => Randonnée autour de Moutiers en Puisaye et visite du château de Saint-Fargeau

Départ à 8h30 vers Moutiers, d'où nous partirons sur le circuit des 3 étangs (environ 12 km). Pique-nique à Moutiers.

Acheminement en autocar vers Saint-Fargeau, et visite du château.

Retour à Rogny en soirée et dîner à l'hôtel.

Dimanche 13 mai => Entre canal et rigole

Départ de notre hôtel à 9h00 à pied après chargement des bagages.

Boucle sur les sentiers entre rivière et canal, randonnée de 11 km environ.

Retour à Rogny, où nous pique-niquerons avant de rentrer en Charente. Arrivée à Bouëx prévue vers 20h00.

Hébergement

Nous serons hébergés en pension complète à l'Auberge des 7 Ecluses, (**) à Rogny les 7 écluses, en bordure du canal de Briare, un lieu très calme propice à la détente.

Prix du séjour

Le prix du séjour est **estimé à 320 € par personne**

Ce prix comprend :

- le voyage aller-retour en autocar et les déplacements prévus pour les randonnées
- la pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique de midi du dernier jour, ¼ de vin par personne inclus au dîner, ainsi que les moments de convivialité
- l'accompagnement des randonnées par Danièle Maquignon
- les visites de châteaux prévues au programme
- la taxe de séjour
- le coût de l'agrément tourisme.

Ne sont pas compris dans le prix :

- le pique-nique du jeudi midi
- le dîner du dimanche soir
- les assurances facultatives (annulation, interruption, perte des bagages, assistance rapatriement)
- d'une manière générale, les dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».



PREINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € avant le 31 décembre 2017.

Les préinscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription accompagnés du chèque correspondant. Si besoin, une liste d'attente sera établie suivant ordre d'arrivée des courriers, et les personnes concernées en seront avisées.

Paiements

Acompte de 100 €/personne à la préinscription.

2^{ème} versement de **100 € le 28 février 2018**

3^{ème} versement de **120 € (solde du séjour) le mercredi 4 avril 2018, lors d'une réunion au local de Bouëx, où vous remplirez le bulletin d'inscription définitif et pourrez souscrire les assurances individuelles facultatives, notamment celle - fortement conseillée - concernant une éventuelle obligation d'annulation.**

Conditions d'annulation

Si vous avez trouvé un remplaçant avant le 1^{er} mai 2018, restitution intégrale des sommes versées.

Annulation sans remplaçant entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2018 : retenue de 100 € par dossier d'inscription ;

Annulation sans remplaçant entre le 28 février et le 4 avril 2018 : retenue de 200 € par dossier ;

Annulation postérieure au 4 avril 2018 : retenue de 100% du montant total du séjour.

Recommandations

Les randonnées sont de difficulté moyenne, il convient d'être entraîné à la pratique régulière de randonnées de 12 km environ pour apprécier pleinement ces 4 journées. Outre le port de bonnes chaussures de randonnée, l'usage de bâtons peut s'avérer utile.

Amicalement,

Danièle MAQUIGNON
Organisatrice du séjour

Bulletin de préinscription

Séjour en Puisaye du jeudi 10 au dimanche 14 mai 2018

A retourner **avant le 31 décembre 2017**, accompagné d'un chèque de réservation de 100 € par personne à :

Danièle MAQUIGNON, 12 Résidence du Maine Brie 2,

10 rue Henri Barret, 16000 Angoulême

Tél. 05 45 92 87 92 ou 06 79 75 33 51

NOM..... PRENOM.....

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Téléphone.....COURRIEL.....

N° Tél. portable.....

Nombre de personnes..... X 100 € =..... **€à l'ordre des RVE**

Fait à....., le.....

Signature